

Table des matières

Introduction / 1

PARTIE 1 – MARCHÉS ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Chapitre 1 - Marchés financiers et économie / 8

- 1. Utilité et acteurs des marchés financiers / 8**
 - 1.1 Qu'est-ce qu'un marché financier ? / 8**
 - 1.2 Financer l'économie / 8**
 - 1.3 Couvrir ses risques / 10**
- 2. Marchés organisés et de gré à gré (OTC) / 10**

Chapitre 2 - Les instruments financiers et leurs risques / 13

- 1. Une multitude d'instruments financiers / 13**
 - 1.1 Titres de capital / 13**
 - 1.2 Titres de créance / 13**
 - 1.3 OPC / 14**
 - 1.4 Instruments financiers à terme (produits dérivés) / 14**
- 2. Marché primaire et marchés secondaires / 15**
- 3. Les risques des instruments financiers / 15**
 - 3.1 Il n'y a pas d'investissement sans risque / 15**
 - 3.2 Risque de crédit / 15**
 - 3.3 Risque lié à l'émetteur pour une action / 17**
 - 3.4 Risque de marché / 18**
 - 3.5 Risque de liquidité / 19**
 - 3.6 Risque de change / 19**
 - 3.7 Risque de taux / 19**
 - 3.8 Couverture par dérivés / 20**

Chapitre 3 - Les actions / 23

- 1. Définition d'une action / 23**
 - 1.1 Droit de vote / 23**
 - 1.2 Droit à la participation aux bénéfices : le dividende / 23**

- 2. Différents types d'actions / 25
 - 2.1 Actions ordinaires / 25
 - 2.2 Actions au porteur et nominatives / 25
 - 2.3 Actions de préférence / 25
- 3. Valorisation d'une action / 26
 - 3.1 Prévoir le cours d'une action / 26
 - 3.2 L'analyse financière : principaux ratios / 32
 - 3.3 L'offre et la demande / 33

Chapitre 4 - Négocier des actions sur les marchés organisés / 36

- 1. Les marchés organisés / 37
- 2. Marchés réglementés et SMN / 38
 - 2.1 L'admission des instruments financiers / 38
 - 2.2 Les systèmes multilatéraux de négociation (SMN) / 38
 - 2.3 Différences entre un SMN et un MR / 39
 - 2.4 L'internalisateur systématique (IS) : kézako ? / 39
- 3. Types de cotation / 40
 - 3.1 Le carnet d'ordres / 41
 - 3.2 Les cotations en continu et au *fixing* / 43
- 4. Types d'ordres / 45
 - 4.1 Le libellé des ordres / 45
 - 4.2 La typologie des ordres / 45
- 5. Organisation des transactions / 52
 - 5.1 Le déroulement de la séance dans le cas d'une négociation en continu / 52
 - 5.2 Les procédures d'interruption de séance / 53
- 6. Le post-marché / 53

Chapitre 5 - Les obligations / 57

- 1. Les obligations / 57
 - 1.1 Principales caractéristiques d'une obligation / 57
 - 1.2 Risques propres aux obligations / 58
 - 1.3 Risque de crédit et *rating* du titre / 59
 - 1.4 Risque de taux de l'obligation / 59
- 2. Principaux types d'obligations / 61
 - 2.1 Obligations à taux fixe / 61
 - 2.2 Obligations à taux variable ou révisable / 61

2.3 Obligations assimilables du Trésor (OAT) / 63

2.4 Obligations zéro-coupon / 64

Chapitre 6 - Émettre un titre sur le marché primaire / 67

1. L'origination / 67

2. Placer le « papier » / 67

2.1 La prise ferme / 67

2.2 Le placement garanti et non garanti / 67

2.3 La syndication / 68

2.4 L'adjudication / 68

3. L'introduction en bourse / 68

Chapitre 7 - Titres de créance négociables / 70

1. Le marché monétaire / 70

1.1 Prêts interbancaires / 70

1.2 Taux de référence du marché monétaire / 71

2. Les titres de créance négociables (TCN) / 71

2.1 Les titres négociables à court terme / 71

2.2 Les titres négociables à moyen terme / 73

2.3 Le risque des TCN / 73

Chapitre 8 - Les produits hybrides / 76

1. Obligation convertible (OC) / 76

1.1 Caractéristique et fonctionnement de l'OC / 76

1.2 Intérêt pour l'émetteur / 76

2. Bon de souscription (BS) / 77

3. Titres subordonnés / 78

Chapitre 9 - Les instruments financiers à terme (produits dérivés) / 80

1. *Futures* et options / 80

1.1 Instruments financiers à terme : une projection dans le futur / 80

1.2 Actifs sous-jacents de toutes sortes / 81

2. CFD et options binaires / 82

2.1 Les *Contracts for Difference* (CFD – contrats de différence) / 82

2.2 Les options binaires / 83

2.3 L'intervention des autorités pour limiter leur commercialisation / 83

Chapitre 10 - Autres produits de placement / 87

1. Les produits d'épargne bancaires et d'assurance / 87
 - 1.1 Comptes de dépôt à terme / 87
 - 1.2 Livret B et compte sur livret bancaire / 87
 - 1.3 Livrets d'épargne réglementés / 88
 - 1.4 Livret A / 89
 - 1.5 Livret de développement durable et solidaire / 90
 - 1.6 Livret d'épargne populaire / 91
 - 1.7 Le livret jeune / 91
2. Contrats d'assurance vie / 91
 - 2.1 Les produits d'épargne les plus populaires / 91
 - 2.2 Principales caractéristiques des contrats d'assurance vie / 92
 - 2.3 Fiscalité et prélèvements sociaux / 95

Chapitre 11 - Biens divers et cryptoactifs / 98

1. Les biens divers et les intermédiaires en biens divers / 98
 - 1.1 Que sont les biens divers ? / 98
 - 1.2 Intérêt et risque des placements divers : un besoin de régulation / 98
2. Les cryptoactifs / 99
 - 2.1 Définition / 99
 - 2.2 Les prestataires de services sur actifs numériques (PSAN) / 102
 - 2.3 Le règlement européen MiCA / 103

Chapitre 12 - Fiscalité des produits financiers / 105

1. Fiscalité des produits financiers destinés aux particuliers / 105
 - 1.1 Le PFU / 105
 - 1.2 La CSG et les prélèvements sociaux / 105
 - 1.3 L'imposition sur les plus-values de valeurs mobilières / 105
 - 1.4 La taxe sur les transactions financières (TTF) / 106
 - 1.5 Le plan d'épargne en actions / 106
 - 1.6 L'extraterritorialité des lois fiscales et FATCA / 109
2. Fiscalité des produits financiers pour les entreprises / 109
 - 2.1 Revenus financiers / 109
 - 2.2 Cas particuliers des revenus / 109
 - 2.3 Plus-values de cession / 110

PARTIE 2 – LA GESTION COLLECTIVE ET LES FONDS D’INVESTISSEMENT**Chapitre 13 - OPCVM et FIA : les fonds d’investissement / 112**

- 1.** La gestion professionnelle à la portée de tous / 112
 - 1.1** Les OPC : des titres financiers / 112
 - 1.2** OPCVM et FIA / 112
 - 1.3** Deux acteurs pour créer un OPC : la société de gestion de portefeuille (SGP) et le dépositaire d’OPC / 112
- 2.** Les OPCVM / 113
 - 2.1** Définition de l’OPCVM / 113
 - 2.2** Un produit populaire / 115
 - 2.3** Des supports d’investissement variés / 115
 - 2.4** Les différents types d’OPCVM / 116
 - 2.5** Les types spécifiques d’OPCVM / 118
- 3.** Les fonds d’investissement alternatifs (FIA) / 119
 - 3.1** La directive AIFM / 119
 - 3.2** Les FIA de capital-investissement / 120
 - 3.3** Les fonds immobiliers / 121

Chapitre 14 - Gestion financière, société de gestion de portefeuille et gestion sous mandat / 124

- 1.** Le processus de gestion financière / 124
 - 1.1** Gestion financière / 124
 - 1.2** Valorisation / 124
- 2.** La société de gestion de portefeuille / 124
 - 2.1** Définition et activité d’une SGP / 124
 - 2.2** Agrément de la SGP / 124
 - 2.3** Organisation d’une SGP / 125
 - 2.4** Rémunération de la SGP / 127
- 3.** La gestion sous mandat / 127
 - 3.1** Déléguer la gestion de portefeuille / 127
 - 3.2** Les clients / 128
 - 3.3** Le mandat de gestion / 129

Chapitre 15 - Techniques de gestion et mesures de performance / 131

1. Diversité des gestions / 131
 - 1.1 Des styles de gestion selon l'objectif / 131
 - 1.2 Gestion classique / 131
 - 1.3 Gestion alternative / 133
2. Mesures de performance des fonds et facteurs de risque / 134
 - 2.1 Performances absolues vs performances relatives / 134
 - 2.2 La prise en compte du risque / 137
 - 2.3 La prise en compte des frais / 138

Chapitre 16 - Souscrire un OPC / 142

1. Distribution / 142
2. Valeur liquidative / 142
3. Souscription / 142

Chapitre 17 - Protection des investisseurs / 145

1. La gouvernance des produits d'investissement / 145
 - 1.1 Marché cible et marché cible négatif / 145
2. Contrôles à réaliser auprès des clients avant la souscription d'une part ou action d'OPC / 147
 - 2.1 Informations à divulguer au client investissant dans un OPC / 147
 - 2.2 Le prospectus complet / 147
 - 2.3 Le document d'informations clés (DIC) / 148
 - 2.4 Le contenu du DIC / 148
 - 2.5 L'information du client, en plus du DIC / 150
3. Protection des avoirs : le dépositaire d'OPC / 150
 - 3.1 Tenir les comptes de l'OPC / 150
 - 3.2 Le coffre-fort des investisseurs / 151
 - 3.3 Une deuxième mission de contrôle / 152
 - 3.4 Des acteurs indépendants et responsables / 152

PARTIE 3 – FINANCE DURABLE

Chapitre 18 - Finance durable / 156

1. L'investissement socialement responsable (ISR) / 156
 - 1.1 Les critères ESG / 156
 - 1.2 Des agences de notation extrafinancière / 156
 - 1.3 Les stratégies d'investissement liées aux critères ESG / 157

2. Les réglementations européennes à l'ère durable / 158
 - 2.1 La taxonomie européenne / 158
 - 2.2 NFRD et DPEF : des obligations de reporting extrafinancier pour les entreprises / 160
 - 2.3 Le bouleversement SFDR / 160
 - 2.4 Approche nationale : loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et loi énergie-climat / 163
3. Une prise en compte obligatoire dans le conseil en investissement des « préférences de durabilité » / 164

Chapitre 19 - Labels durables et finance solidaire / 167

1. Labels durables / 167
 - 1.1 Des labels pour plus de transparence / 167
 - 1.2 Le cas des obligations vertes / 169
 - 1.3 De nouveaux indices de référence verts / 170
2. RSE, finance solidaire et *Impact Investing* / 171
 - 2.1 La responsabilité sociale et environnementale : l'ESG au cœur de toutes les entreprises / 171
 - 2.2 Finance solidaire / 171
 - 2.3 *Impact Investing* / 174

PARTIE 4 – ACTEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Chapitre 20 - Établissements financiers, services d'investissement et PSI / 176

1. Établissements financiers / 176
 - 1.1 Cadre européen et cadre national / 176
 - 1.2 Les établissements financiers / 176
2. Les services bancaires et financiers / 177
 - 2.1 Opérations de banque / 177
 - 2.2 Et les services d'investissement ? / 178
3. Les services d'investissement / 178
 - 3.1 Services permettant les transactions d'instruments financiers / 179
 - 3.2 Activité de gestion de portefeuille pour compte de tiers / 182
 - 3.3 Conseil en investissement / 182
 - 3.4 Services ayant trait au marché primaire, à l'émission d'instruments financiers / 182
 - 3.5 Exploitation d'un système multilatéral de négociation (SMN) ou d'un système organisé de négociation (SON) / 183
 - 3.6 Services connexes aux services d'investissement / 183

- 4. Prestataires de services d'investissement (PSI) et sociétés de gestion de portefeuille (SGP) / 184
 - 4.1 PSI = établissements de crédit + entreprises d'investissement / 184
 - 4.2 Sociétés de gestion de portefeuille (SGP) / 185

Chapitre 21 - Distribution des services et produits financiers / 188

- 1. Intermédiaires et CIF / 188
 - 1.1 Les intermédiaires / 188
 - 1.2 Les Conseillers en Investissements Financiers (CIF) / 189
- 2. Les intermédiaires en assurance et services bancaires / 192
 - 2.1 Les intermédiaires en assurance / 192
 - 2.2 Les intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement (IOB SP) / 193
- 3. Les intermédiaires en financement participatif / 195
 - 3.1 Le financement participatif / 195
 - 3.2 Les prestataires de services de financement participatif (PSFP) / 196

PARTIE 5 – ENVIRONNEMENT DES MARCHÉS

Chapitre 22 - Acteurs des marchés / 200

- 1. Émetteurs, investisseurs et intermédiaires / 200
 - 1.1 Les établissements de crédit et les entreprises d'investissement / 200
 - 1.2 Les États et collectivités / 200
 - 1.3 Les entreprises / 200
 - 1.4 Les investisseurs institutionnels / 200
 - 1.5 Les particuliers / 201
- 2. Les sources d'information dans les marchés / 203
 - 2.1 Les émetteurs / 203
 - 2.2 L'information permanente pour les entreprises / 205
- 3. L'information issue des marchés / 206
 - 3.1 Les obligations de transparence pré- et post-négociation / 206
 - 3.2 Les prestataires de services de communication de données (PSCD) / 208
 - 3.3 Les autres sources d'information / 209

Chapitre 23 - Les abus de marché / 212

- 1. Les opérations d'initié / 212
 - 1.1 L'information privilégiée / 212
 - 1.2 L'abstention d'utilisation de l'information / 213

- 1.3 L'abstention de communication et de recommandation / 213
- 1.4 L'obligation de rendre publique toute information privilégiée / 213
- 1.5 *Market timing, late trading et front running* / 213
- 2. Les manipulations de marché / 214
 - 2.1 Exemples / 214
 - 2.2 La diffusion de fausses informations / 215
- 3. Obligation des PSI et sanctions encourues / 215
 - 3.1 Prévention, formation, détection / 215
 - 3.2 Déclarer une transaction suspecte / 216
 - 3.3 Surveillance des marchés par l'AMF / 217
 - 3.4 Sanctions encourues : administratives ou pénales / 217
 - 3.5 Sanctions possibles en cas de violation de confidentialité / 217

PARTIE 6 – ACTEURS DE LA RÉGLEMENTATION

Chapitre 24 - Autorités européennes et acteurs internationaux / 221

- 1. L'Union européenne / 221
 - 1.1 Compétences de l'Union européenne / 221
 - 1.2 Le mode d'élaboration des lois européennes / 222
 - 1.3 Organes européens de réglementation et de surveillance / 223
- 2. Les acteurs de la coopération internationale / 227
 - 2.1 Le G20 / 227
 - 2.2 Le Conseil de stabilité financière (CSF) / 227
 - 2.3 Le Comité de Bâle / 227
 - 2.4 L'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) / 228
 - 2.5 Le Fonds monétaire international (FMI) / 228
 - 2.6 Le Groupe de la Banque mondiale / 228
 - 2.7 L'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) / 229
 - 2.8 Le Groupe d'action financière (GAFI) / 229

Chapitre 25 - L'Autorité des marchés financiers / 231

- 1. Missions et périmètre de l'AMF / 231
 - 1.1 Entités sous l'autorité de l'AMF / 233
 - 1.2 Missions de représentation / 233
 - 1.3 Le règlement général de l'AMF / 233
- 2. Pouvoirs de surveillance et actions de l'AMF / 234
 - 2.1 Pouvoirs sur les prestataires de services d'investissement et les SGP / 234
 - 2.2 Encadrement des produits d'épargne collective / 234

- 2.3** Pouvoir d'interdiction / 236
- 2.4** Surveillance des intermédiaires / 236
- 2.5** Surveillance des marchés / 237
- 2.6** Régulation de l'information financière et des opérations des sociétés cotées / 238
- 3.** Contrôle des professionnels, enquête et sanction / 238
 - 3.1** Le contrôle des professionnels / 238
 - 3.2** Les enquêtes / 238
 - 3.3** Le pouvoir de sanction / 239
 - 3.4** Le service de médiation de l'AMF / 240
 - 3.5** L'Observatoire de l'épargne / 240

Chapitre 26 - BCE, Banque de France et ACPR / 242

- 1.** Banque centrale : BCE et Banque de France / 242
 - 1.1** Politique monétaire : Eurosysteme et BCE / 242
 - 1.2** Rôle de la Banque de France dans la politique monétaire / 244
 - 1.3** Missions de la Banque de France / 244
 - 1.4** Autres prestations de services à l'échelon national / 246
- 2.** L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) / 246
 - 2.1** Les missions / 246
 - 2.2** Le contrôle prudentiel / 248
 - 2.3** La résolution des établissements de crédit en difficulté / 249
 - 2.4** L'encadrement des activités d'assurance / 250

Chapitre 27 - Organisation des services de conformité / 252

- 1.** Le dispositif de conformité / 252
 - 1.1** Fonction de conformité / 252
 - 1.2** Responsables de la conformité : RCCI et RCSI / 253
- 2.** Contrôle permanent et périodique / 254
 - 2.1** Le contrôle permanent / 254
 - 2.2** Les objectifs du contrôle périodique / 254
- 3.** Devoir d'alerte éthique / 254
 - 3.1** Le régime de lanceur d'alerte / 255
 - 3.2** La cellule de relation avec les lanceurs d'alerte de l'AMF / 255

Chapitre 28 - La gestion des réclamations / 257

1. Obligation de gestion des réclamations / 257
 - 1.1 Information des clients / 257
 - 1.2 Traitement des réclamations / 257
2. Principe de la médiation / 258
 - 2.1 Médiateur de la consommation interne / 259
 - 2.2 Médiateur de l'AMF / 260

PARTIE 7 – RÉGLEMENTATIONS ET RELATION CLIENT**Chapitre 29** - Lutte contre le blanchiment : définitions et obligations / 262

1. Définition du blanchiment / 262
 - 1.1 Blanchir et aider à blanchir / 262
 - 1.2 Placement, empilement, intégration / 262
2. Bien connaître ses clients / 263
 - 2.1 Procédure d'identification des clients / 263
 - 2.2 Bénéficiaire effectif / 265
 - 2.3 Notion de client occasionnel / 267
 - 2.4 Devoir d'abstention et de déclaration à Tracfin / 267
3. Être vigilant en permanence / 267
 - 3.1 L'obligation de vigilance / 267
 - 3.2 La responsabilité de l'établissement assujetti / 268
 - 3.3 Les différents niveaux de vigilance / 268
 - 3.4 Une modulation à la main des établissements / 269

Chapitre 30 - Lutte contre le blanchiment : soupçons, Tracfin et sanctions / 273

1. Déclaration de soupçon / 273
 - 1.1 Obligation de déclarer ses soupçons / 273
 - 1.2 Savoir, soupçonner ou avoir de bonnes raisons de soupçonner / 273
 - 1.3 Une décision personnelle / 274
2. Modalités de déclaration / 275
 - 2.1 Déclarer dès que possible / 275
 - 2.2 Une déclaration détaillée / 275
 - 2.3 Confidentialité de la déclaration / 276
 - 2.4 Protection du déclarant / 276

- 3.** Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (Tracfin) / 277
 - 3.1** La cellule française de lutte antiblanchiment / 277
 - 3.2** De la collecte d'informations à la transmission à la police ou la justice / 277
 - 3.3** Pouvoir d'enquête de Tracfin / 277
 - 3.4** Accompagner les professionnels / 277
- 4.** Organisation au sein des établissements / 278
 - 4.1** Un dispositif obligatoire / 278
 - 4.2** Déclarants et correspondants / 279
- 5.** Sanctions encourues en cas de blanchiment / 280
 - 5.1** Sanctions administratives / 280
 - 5.2** Sanctions pénales / 281

Chapitre 31 - Corruption / 284

- 1.** Délit de corruption / 284
 - 1.1** Loi Sapin 2 / 284
 - 1.2** Les obligations de l'entreprise : code de conduite et alerte / 284
- 2.** L'Agence française anticorruption (AFA) / 285
 - 2.1** Les contrôles / 285
 - 2.2** Les sanctions administratives / 285
 - 2.3** Les sanctions pénales / 286

Chapitre 32 - Connaissance et catégorisation du client / 288

- 1.** Connaissance du client / 288
 - 1.1** Vérification d'identité / 288
 - 1.2** Une connaissance approfondie pour mieux servir le client / 288
 - 1.3** Des réponses et des preuves / 289
 - 1.4.** Identification réalisée par un tiers / 289
- 2.** Catégorisation / 289
 - 2.1** Chaque client appartient à une catégorie « par nature » / 289
 - 2.2** Les trois catégories / 290
 - 2.3** Client non professionnel / 290
 - 2.4** Client professionnel / 291
 - 2.5** Dépasser le cadre de la catégorisation des clients / 292
 - 2.6** Contreparties éligibles / 292
 - 2.7** Changements possibles de catégorie / 294

2.8 Passer du statut de client non professionnel à celui de client professionnel / 294

2.9 Mise à jour des informations sur le client / 296

Chapitre 33 - Le conseil en investissements financiers / 299

1. Définition / 299

1.1 Une recommandation personnalisée / 299

1.2 Obligation de vérifier l'adéquation des services / 300

2. Conseil indépendant ou non / 300

2.1 Conseil indépendant / 300

2.2 Conseil non indépendant / 300

2.3 Une histoire de rémunération / 301

Chapitre 34 - Démarchage bancaire et financier / 303

1. Proposer ses services / 303

1.1 Qu'est-ce que le démarchage bancaire et financier ? / 303

1.2 Une personne effectue une action de démarchage bancaire et financier... / 304

1.3 Exemptions aux règles de démarchage / 305

2. Quels produits sont interdits au démarchage ? / 306

3. Qui peut réaliser des actions de démarchage ? / 306

4. Quelles conditions pour démarcher ? / 306

5. Règles de bonne conduite des démarcheurs / 307

5.1 Vérifications / 307

5.2 Informations spécifiques / 307

5.3 Interdictions pour le démarcheur / 307

6. Droits de la personne démarchée / 308

6.1 Délai de rétractation de 14 jours / 308

6.2 Délai de réflexion de 48 heures / 308

7. Sanctions applicables aux démarcheurs / 309

Chapitre 35 - Communication obligatoire et communication promotionnelle / 313

1. Règles fondamentales / 313

1.1 Information sur les risques / 314

1.2 Information sur les tarifications et les coûts / 314

- 2. Comptes rendus / 315
 - 2.1 Comptes rendus relatifs au service d'exécution d'ordres et RTO / 315
 - 2.2 Comptes rendus relatifs au service de gestion sous mandat / 315
 - 2.3 Comptes rendus relatifs à la gestion d'OPC / 316
 - 2.4 Informations relatives à la détention d'instruments financiers pour le compte de clients / 316

PARTIE 8 – PROTECTION DU CLIENT

Chapitre 36 - Protéger le client / 318

- 1. Principe de loyauté / 318
 - 1.1 Le Code de la consommation / 318
 - 1.2 Les contrôles de l'AMF / 319
- 2. La protection des données personnelles / 319
 - 2.1 Secret professionnel et secret bancaire / 320
 - 2.2 Règlement général sur la protection des données (RGPD) / 320
 - 2.3 Sanctions / 322
 - 2.4 La CNIL / 322
 - 2.5 Enregistrement et conservation des données clients : obligations spécifiques / 323
- 3. La protection des avoirs / 324
 - 3.1 Conserver la confiance / 324
 - 3.2 Ségrégation des avoirs / 324
 - 3.3 Contrôle de la conservation des instruments financiers / 324
 - 3.4 Le dépositaire d'OPC / 325
 - 3.5 La garantie des dépôts et titres / 325

Chapitre 37 - Conflits d'intérêts et transactions personnelles / 329

- 1. Qu'est-ce qu'un conflit d'intérêts ? / 329
 - 1.1 Des situations diverses / 329
 - 1.2 Dispositif de prévention / 329
- 2. Gestion des conflits d'intérêts / 330
 - 2.1 Une approche en trois temps / 330
 - 2.2 Organisation à mettre en place / 330
 - 2.3 Mesures de séparation des activités / 331
 - 2.4 Informer le client / 331

- 3. Informations privilégiées et transactions personnelles / 332
 - 3.1 Définition d'une information privilégiée / 332
 - 3.2 Barrières à l'information / 332
 - 3.3 La transaction personnelle / 333

Chapitre 38 - Adéquation d'un conseil ou d'une gestion et caractère adapté des instruments financiers / 337

- 1. Comprendre et répondre aux besoins du client / 337
- 2. Vérification de l'adéquation du conseil en investissement ou de la gestion sous mandat / 337
 - 2.1 Trois critères à vérifier pour les clients non professionnels / 337
 - 2.2 Critère 1 : le niveau de connaissance et d'expérience / 338
 - 2.3 Critère 2 : la capacité financière à faire face aux risques / 340
 - 2.4 Critère 3 : l'objectif d'investissement / 341
 - 2.5 L'investissement responsable / 342
 - 2.6 Attestation d'adéquation en conseil en investissement / 342
 - 2.7 Obligation d'abstention : lorsqu'on ne sait pas, on ne fait pas ! / 343
- 3. Vérifier le caractère adapté d'un instrument financier / 344
 - 3.1 Les services concernés : exécution d'ordres pour compte de tiers, RTO et négociation pour compte propre / 344
 - 3.2 Client non professionnel : vérifier la connaissance et l'expérience / 345
 - 3.3 Mise en garde du client, mais pas d'abstention obligatoire en cas d'échec de la vérification / 345
 - 3.4 Une exception : le régime d'exécution simple / 346

Chapitre 39 - Politiques de « meilleure exécution » et de « meilleure sélection » / 349

- 1. Garantir l'exécution des ordres aux conditions les plus favorables / 349
 - 1.1 Multiplier les lieux d'exécution / 349
 - 1.2 En tirer profit pour les clients / 349
- 2. Politique de « meilleure exécution » / 350
 - 2.1 Définir les lieux d'exécution les plus adaptés aux ordres des clients / 350
 - 2.2 Une personnalisation / 351
 - 2.3 Cas des ordres des clients non professionnels / 351
 - 2.4 Obligation de moyens renforcée / 352

- 2.5 Surveillance régulière, réévaluation au moins chaque année et information / 352
- 2.6 Une information détaillée / 353
- 2.7 Traitement des instructions spécifiques du client / 353
- 2.8 En cas d'exécution en dehors d'un marché organisé / 353
- 3. Politique de « meilleure sélection » / 354
 - 3.1 La politique de meilleure sélection pour la RTO et la gestion de portefeuille / 354
 - 3.2 Contenu / 355
 - 3.3 Surveillance et réexamen / 355
 - 3.4 Communication / 355

Chapitre 40 - Comptes et mandats / 358

- 1. Responsabilité civile et pénale / 358
 - 1.1 Responsabilité civile / 358
 - 1.2 Responsabilité pénale / 358
- 2. Les conventions conclues avec les clients de détail / 358
- 3. Le mandat / 360
 - 3.1 Particularités du mandat de gestion / 360
 - 3.2 Responsabilité des mandants et mandataires / 361

Chapitre 41 - Insolvabilité des personnes physiques et morales / 363

- 1. Définition de la situation d'insolvabilité / 363
 - 1.1 Un processus en plusieurs étapes / 363
 - 1.2 Insolvabilité de l'entreprise / 363
- 2. Insolvabilité des personnes physiques / 365
 - 2.1 Un enjeu majeur / 365
 - 2.2 Les commissions de surendettement / 366
 - 2.3 Le rétablissement personnel : la liquidation pour les personnes physiques / 367

Liste des acronymes / 370

Solutions / 374

Index / 376